

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 83 / 26 janvier 2011

aujourd'hui
plus que jamais
il est urgent de
se Syndiquer !



POUR NOS SALAIRES



Salaires, emplois, missions et conditions de travail sont indissociablement liés, et leur dégradation explique le mal-être constaté dans les services.

En matière de salaires, rien de neuf sous le soleil d'hiver...

La négociation salariale triennale se résume à une révision des grilles de la catégorie C afin qu'elle ne se retrouve pas en deçà du smic !

Fin décembre, le ministre a finalement annoncé un relèvement de 3 points du minimum fonction publique, mise à niveau qui l'oblige également à revaloriser le début de certaines grilles.

Sept organisations syndicales de la fonction publique lancent donc un appel-pétition pour l'augmentation des salaires, à signer et faire signer massivement dans les services ou en ligne : <http://salairesfonctionpublique.fr>

LIBRE ET NON FAUSSÉE

C'est comme ça qu'on l'aime, la concurrence, dans l'Europe capitaliste. Quitte à la bricoler un peu...

Prenez l'électricité par exemple. EDF a beau ne plus être l'entreprise publique qu'elle a été, elle garde les faveurs d'une large part de la population, ne serait-ce qu'en raison du maintien d'un tarif réglementé.

La loi NOME (pour Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité), votée le 24/11/2010 et qui entre en application cette année, ouvre donc le « marché » à la concurrence, pour faire baisser les prix nous dit-on.

La baisse des prix, personne n'y croit, pas même la presse patronale. L'expérience du « marché » du téléphone nous incite d'emblée à une certaine circonspection.

La loi NOME oblige EDF, entreprise encore nationale et donc propriété de tous les citoyens, à céder le quart de sa production...à ses concurrents privés, selon un mécanisme de fixation des prix qui va faire exploser la facture du consommateur final.



Si l'on en est arrivé là, c'est que la fourniture d'électricité, comme celle du gaz ou de l'eau, ou comme la distribution du courrier, n'est plus considérée sous son aspect de service public permettant à tous, où que l'on réside et quelque soit sa situation sociale d'y avoir accès, mais comme une marchandise ordinaire, un « marché » générateur de profits.

Et il n'y a pas de raison de limiter cette façon de voir à l'énergie : l'éducation, la santé en font déjà les frais (le sort de la Poste, c'est déjà réglé)

Toute la fonction publique est en fait concernée, y compris la DGFIP. Les menaces d'externalisation et de transfert ne sont pas qu'obsessions de syndicalistes.

Voilà pourquoi il est essentiel, pour notre propre avenir, d'être solidaires des luttes pour le maintien et le développement des missions dans les autres administrations et services publics.

L'ACTION SOCIALE, MALGRÉ TOUT

Solidarité, protection des femmes et des hommes et de leur famille : voilà ce qui a fondé, dès la fin de la guerre en 1945, la création de la sécurité sociale.

Depuis, il a fallu lutter sans cesse pour la maintenir. Le patronat n'a jamais renoncé à se désengager de ses responsabilités sociales, et il trouve aujourd'hui une oreille plus qu'attentive auprès du gouvernement.

L'État employeur, en cohérence avec sa ligne générale de régression sociale, a inscrit le budget d'action sociale dans le plan d'économies de 100 milliards qu'il entend réaliser d'ici 2013.

Le document relatif aux négociations salariales prétend que « le maintien de l'effort [...] autorise le développement et l'amélioration de plusieurs dispositifs ». C'est un leurre, il n'existe aucune possibilité, à budget constant, de faire évoluer les prestations, ni de mettre en œuvre par exemple une aide ménagère à domicile renouvelée pour les retraités.

En 2007, les crédits alloués à l'action sociale étaient de l'ordre de 150 millions. Ils ont été réduits à 130 millions pour 2010. Au Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS), la CGT a exigé, dans l'unité syndicale avec les autres organisations, le dégel des sommes mises en réserve et une hausse conséquente du budget de l'action sociale ministérielle et interministérielle pour les années à venir.

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) est présidée par la CGT depuis un an et demi. Elle dispose pour 2011 d'un budget prévisionnel de 62 943 euros soit la misère de **0,74 centime par agent !**

Pour autant, n'y a-t-il rien à faire ?

Dans ce contexte budgétaire contraint, l'orientation retenue consiste à développer des axes non encore explorés, tels que la réservation de places en crèches ou l'optimisation de la restauration collective, avec l'objectif d'obtenir les crédits supplémentaires dédiés à ces actions spécifiques.

Une nouveauté attendue : la mise en place progressive à partir du 1er janvier 2011, en partenariat avec l'ANCAV-TT, d'une **carte culture-loisirs**, à l'instar de ce qui existe dans nombre de comités d'entreprises (cf la lettre de la SRIAS n° 5).

QUAND L'APPÉTIT VA...

Glané sur le site de la Délégation inter-régionale Ouest : le délégué a réuni, pour la quatrième fois, un « panel » de quatorze cadres de l'inter-région. Thème de cette réunion qui s'est tenue au restaurant des Champs Libres, équipement culturel de Rennes : « Sommes-nous fusionnés ? ». On n'en saura pas plus : 3 lignes, 4 photos pour la com, et la réponse restée secrète à cette angoissante question sera transmise au Directeur Général.

COMMENT TONDRE UN OEUF ?

On s'y est essayé dans un SIP du département.

Appelons-le Julien. Sa dette fiscale, suite à un contrôle, n'est pas contestée et concerne ses revenus 2007. Mais c'est aujourd'hui qu'on lui réclame puisque, comme souvent, on attend la limite de la prescription pour notifier la rectification faute d'avoir les moyens de faire autrement.

Problème : aujourd'hui, Julien est au RSA et demande des délais. Refusés. C'est que le gaillard en a déjà usé l'an dernier...et même abusé puisqu'il n'a même pas tenu ses engagements, malgré son pactole de 400 euros de revenus mensuels ! Va-t-on à nouveau bloquer son compte bancaire (ouvert ni en Suisse, ni aux Iles Caïman...), alors que le RSA est insaisissable ?

Est-ce trop demander que de faire preuve d'un peu d'empathie et de ne pas faire aveuglément allégeance aux indicateurs ?